

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
11 avril 2012 à 19 h 00**

Présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SEAS, VERGÈS, CARRERE, ESQUIRO, LARBRE, LAYERLE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL,

Absents ont donné procuration : Mme TILHAC à Mme FERRATO, M TRALLI à M SÉGNERÉ

MM Secrétaire de séance : Mlle LAYERLE

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 février 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➔ **Délibérations sur les Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2011 : Budget principal et budgets annexes**

Mlle LAYERLE présente aux membres du Conseil Municipal les comptes administratifs 2011, budget principal et budgets annexes, examinés par la commission finances et résumés dans le tableau ci-dessous

**RESULTATS EXERCICE 2011
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Fonctionnement

Investissement

Budget principal Assainissement Caisse Ecoles CCAS

FONCT

DEPENSES REAL	586 454,29	34 863,46	9 471,98	5 846,15
----------------------	------------	-----------	----------	----------

FONCT

RECETTES REAL	682 052,78	28 399,59	9 440,00	8 083,85
INVEST				
DEPENSES REAL	1 243 347,74	6 112,28	0	0
INVEST				
RECETTES REAL	1 254 963,79	21 018,00	0	0
RESULTAT 2010				
FONCT	325 722,51	7 645,46	605,09	725,15
RESULTAT 2010				
INVEST	- 144 705,35	65 293,44	0	0
RESULTAT	95 598,49	- 6 463,87	- 31,98	2 237,70
EXERCICE 2011	11 616,05	14 905,72		-
RESULTAT DE	421 321,00	1 181,59	573,11	725,15
CLOTURE 2011	- 133 089,30	80 199,16		
RESULTAT FINAL	+ 288 231,70	+ 81 380,75	+ 573,11	+ 2 962,85

Les comptes de gestion 2011, dressés pour le budget principal et les budgets annexes par la Trésorière Municipale, sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs examinés. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2011 par Madame la Trésorière Municipale, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent aucune observation ni réserve. Les comptes de gestion 2011 sont adoptés à l'unanimité.

Les comptes administratifs 2011, soumis à l'approbation du Conseil Municipal, sont arrêtés aux résultats ci-dessus et, sur avis favorable de la commission Finances, il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la présentation du Compte Administratif 2011,
- d'arrêter les résultats définitifs tels qu'ils sont résumés ci-dessus,
- d'affecter les résultats comme suit au point n°2

→ Délibérations sur l'affectation des résultats 2011

Affectation des résultats

BUDGET PRINCIPAL

Inscriptions au budget 2012

Investissement solde d'exécution : - inscription en dépenses au 001 :	- 133 089,30 €
Fonctionnement : - excédents de fonctionnement capitalisés inscrits au 1068 :	133 089,30 €
- excédents de fonctionnement reportés au 002 :	288 231,70 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Inscriptions au budget 2012

Investissement solde d'exécution : - inscription en recettes au 001 :	80 199,16 €
Exploitation : - excédents de fonctionnement reportés au 002 :	1 181,59 €

BUDGET ANNEXE CCAS

Inscriptions au budget 2012

Fonctionnement : - excédents de fonctionnement reportés au 002 :	2 962,85 €
--	------------

BUDGET ANNEXE CAISSE DES ECOLES

Inscriptions au budget 2012

Fonctionnement : - excédents de fonctionnement reportés au 002 :	573,11 €
--	----------

Les résultats des comptes administratifs 2011, les affectations des résultats ci-dessus énoncés sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

→ Vote des taux des taxes locales 2012

→ Afin de coller à l'objectif d'une fiscalité maîtrisée et de palier à une baisse de la dotation globale forfaitaire, il est proposé d'appliquer une variation de + 1,5% des taux de référence de 2011.

Discussion :

✓ Question posée par un élu : à l'effort fiscal demandé ne pourrait-on pas associer une meilleure maîtrise des équipements publics (demande de participation financière à certaines associations par ex...) Il est décidé de remettre ce débat au prochain conseil municipal qui doit être entièrement consacré à l'utilisation de la nouvelle salle des fêtes.

✓ Une opposition nuancée, exprimée par un élu, considérant qu'il n'est pas nécessaire de suivre le Conseil Général et la Région qui augmentent leurs taux tous les ans mais qui conçoit qu'une hausse peut se justifier pour compenser l'inflation.

✓ Une opposition, exprimée par un élu, justifiée par les augmentations de 2011.

- taxe d'habitation : 14,95 %
- taxe foncier bâti : 13,40 %
- taxe foncier non bâti : 54,49 %
- cfe : 21,87 %

Délibération : décision approuvée à 14 voix pour et 1 voix contre

→ Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes budget 2012 : vote des taux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ayant atteint la majorité, décide de fixer les indemnités des élus comme suit pour l'exercice 2012 :

Elus	Taux votés
Maire	20,26 % de l'indice brut mensuel 1015
1 ^{er} adjoint	6,33 % de l'indice brut mensuel 1015
2 ^{ème} adjoint	6,33 % de l'indice brut mensuel 1015
3 ^{ème} adjoint	6,33 % de l'indice brut mensuel 1015
4 ^{ème} adjoint	6,33 % de l'indice brut mensuel 1015

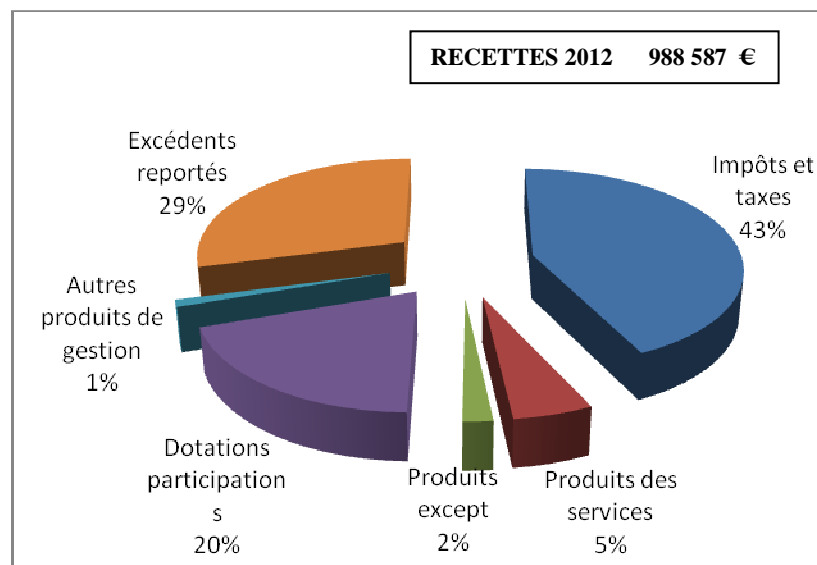
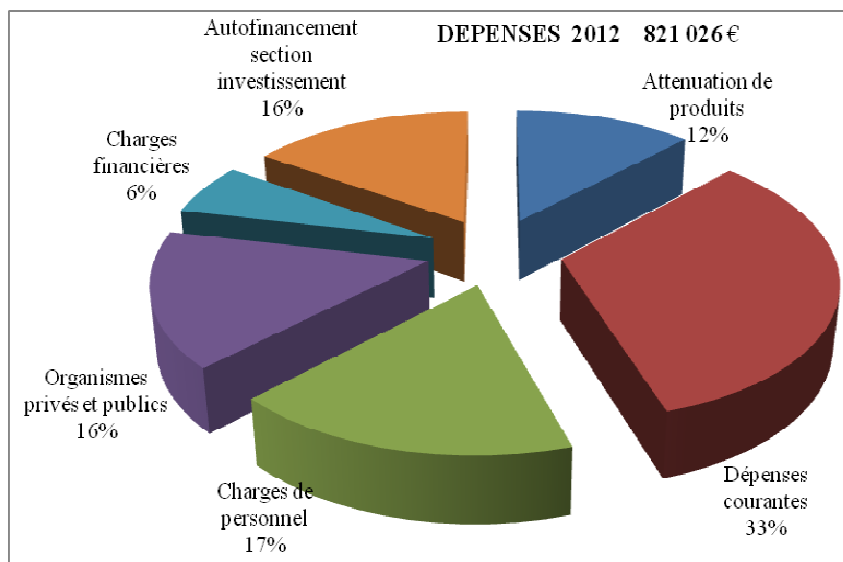
→Vote du Budget 2012

BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente avec Mlle Patricia LAYERLE le projet de budget primitif proposé par la commission des finances. Les orientations budgétaires votées en séance du conseil municipal le 30 novembre 2011 en termes de décisions sur les investissements à prévoir y sont reprises.

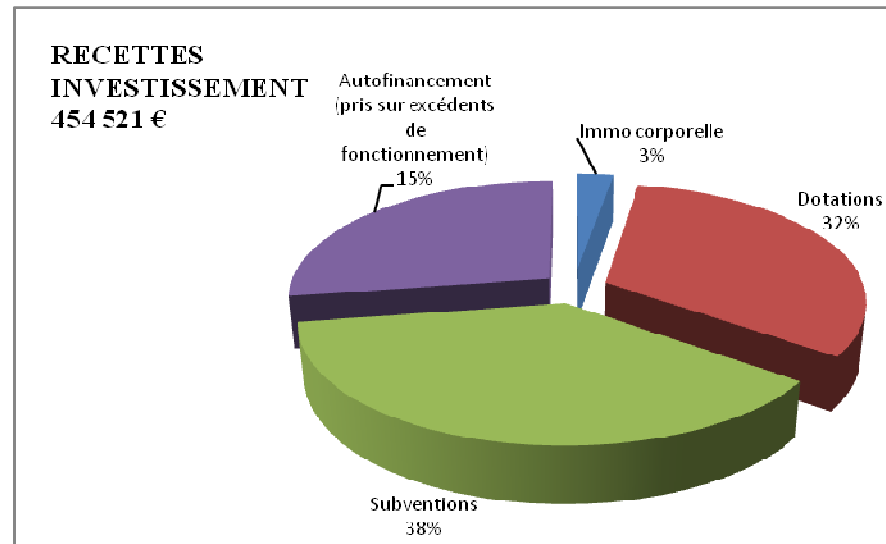
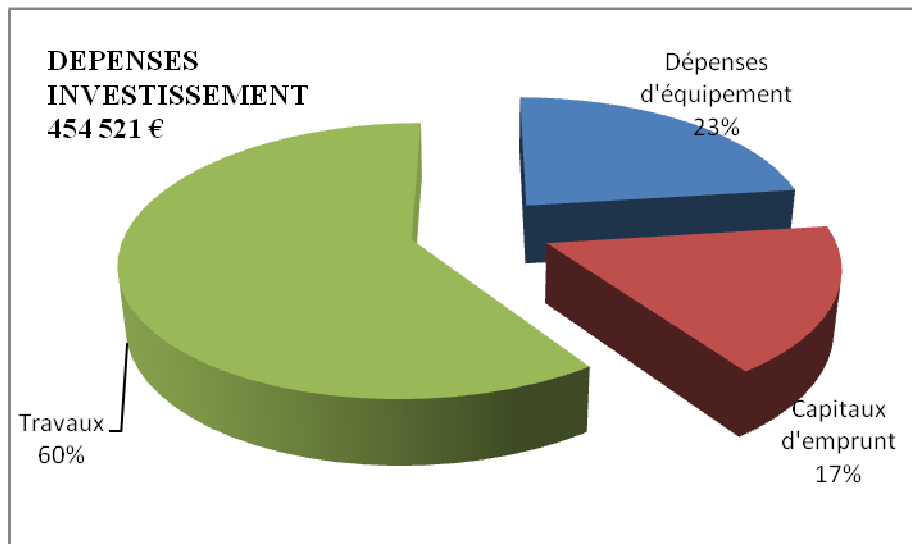
Le Budget primitif 2012 est résumé dans les graphiques ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Le budget communal est voté en suréquilibre avec un excédent de fonctionnement de 167 561 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Rappel des principaux investissements inscrits au budget 2012

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS BUDGET 2012	MONTANTS DES DEPENSES TTC
Travaux sécurisation voirie (rond point et trottoirs RD15, enfouissement lignes...)	200 000 €
Travaux sur bâtiments (église, vestiaires foot, mairie..)	70 000 €
Equipements (aire de jeux centre loisirs, minibus centre loisirs, mobilier, panneaux voirie....)	70 000 €
Capitaux d'emprunt	79 116 €

Sur avis favorable de la commission finances, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget principal 2012 comme ci-dessus exposé.
Le BUDGET PRINCIPAL 2012 est adopté à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE CCAS

Le Budget primitif 2012 est arrêté comme suit :

Section fonctionnement

→ en recettes	8 000,00 €
→ en dépenses	8 000,00 €

BUDGET ANNEXE CAISSE ECOLES

Le Budget primitif 2012 est arrêté comme suit :

Section fonctionnement

→ en recettes	9 520,00 €
→ en dépenses	9 520,00 €

Délibérations : budgets annexes
votés à l'unanimité

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Budget primitif 2012 est arrêté
comme suit :

Section investissement

→ en recettes	104 884,16 €
→ en dépenses	72 000,00 €

Section exploitation

→ en recettes	45 439,37 €
→ en dépenses	45 439,37 €

Délibération budget
assainissement: augmentation du
m³ qui passe de 0,900 € à 1 €

Sur avis favorable de la commission finances, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les budgets primitifs annexes 2012 comme ci-dessus exposés.

Les BUDGETS ANNEXES 2012 sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

